

Les Infos

de l'Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la Navigation sur le Canal d'Orléans



Edito

Bonjour à toutes et tous.

Me revoilà devant ma feuille blanche, ce n'est pourtant pas le temps qui me manque vu le coronavirus qui nous impose un certain confinement, confinement et saison qui nous incitent plus à devenir marmotte que joyeux et alerte cabri.

Nous terminons une année malheureusement mémorable tant à cause de la Covid et des attentats, que des tracasseries pour le renouvellement du contrôle de notre bateau « L'anco » dont nous sommes toujours en attente de nouveaux devis d'experts qui avancent pas à pas.

Revenons à notre canal, peu de choses ont évolué depuis le dernier bulletin, en annexe vous trouverez le compte-rendu de la réunion en visio-conférence du comité consultatif du vendredi 4 décembre, comité qui énumère des évidences et des événements écoulés. Pas de participation des associations ou des usagers du canal aux réunions d'études et d'élaborations des projets, les mariniers sont de bons animateurs pour les manifestations, la navigation est peu évoquée si ce n'est à travers le soi-disant manque d'eau en automne qui plombe tout projet !

Je refais appel à vous car nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour le C.A., de pilotes pour les bateaux et d'accueils pour les balades ; la conduite du bateau « L'anco » ne nécessite pas de permis mais seulement une A.S.P (Attestation Spéciale Passagers). Pour « La Belle Entente » il s'agit simplement d'un matelot, les pilotes ayant tous leur A.S.P.

Nous nous posons la question de l'Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 16 janvier 2021 à Mardié. Pensez-vous qu'elle doit être reportée, la date prévue étant trop proche de la fin probable (?) de la pandémie ou doit-elle se dérouler autrement ?

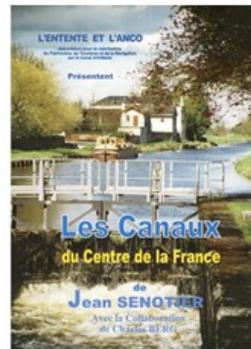
Je tiens à remercier particulièrement les personnes qui ont participé aux réparations de « La Belle Entente » qui a pu naviguer sur le canal à parti du 20 juillet et permettre ainsi de limiter les pertes dues à l'immobilisation de « L'anco ».

Maintenant selon la tradition je vais en mon nom et accompagné des membres du C.A. vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et santé pour l'année suivante, en espérant qu'elle sera plus active pour le canal.

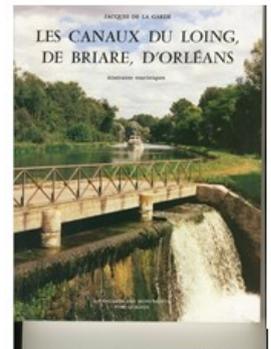
Le président Alain Pichon

Informations sur les produits

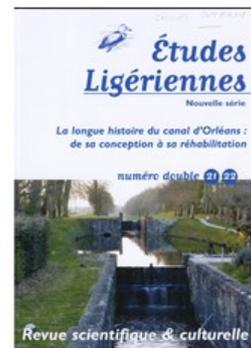
que l'ANCO vous propose



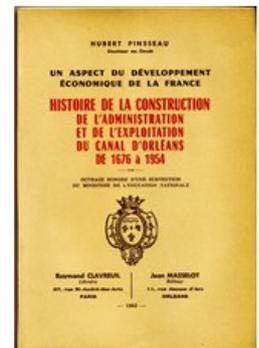
Prix de Vente 15 €



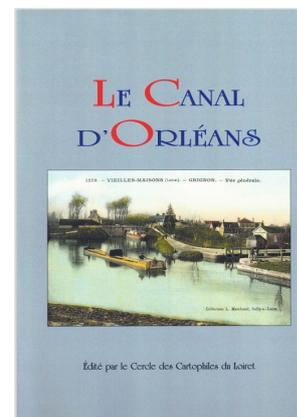
Prix de Vente 20 €



Prix de Vente 18 €



Prix de Vente 15 €



Prix de Vente 20 €

Réunion du comité consultatif

Le vendredi 4 décembre à 10h en visio-conférence.

Présents sur site : Madame Bellais, Messieurs Gaudet, Dupaty, Bourillon, Vacher, Chaperon, Masson, Neraud, et des spécialistes dont Mr Bergot.

Acquisitions foncières :

A- Domaine public fluvial, biefs de Saint-Jean de-Braye et Buges, transfert effectif le 22/12/2020.

B- Domaine privé de l'état : 73 kms, 700 parcelles (terrains, bâtiments, étangs) inventaire en cours, signature mars 2021.

Etat d'avancement des travaux :

Reprise du SMGCO, embauche de Stéphane Chauvin.

A- Système d'alerte : 6 sur versant Loire, 1 à Châtenoy, 1 sur le Cens et 13 sur les étangs, le module de prévision tient compte de la pluviométrie et de la saturation des sols, le système a été testé en mai, coût 300 000 Euros.

B- Travaux de rénovation, 9 kms de tunage bois sur les rives et 26 petits ouvrages rénovés, coût 3 400 000 Euros.

C- Ecluses : Vitry-aux-Loges : 1 900 000 Euros TTC dépouillement en cours réalisation printemps 2021. Donnery, Mardié et Combleux 7 000 000 Euros autorisations en cours, exécutions groupées. La Folie et Sainte Catherine 2 100 000 Euros ; La Chaussée et Choiseau 1 100 000 Euros fin 2021.



*Vélo route à Chécy et écluse de la Patache à Combleux.
Photos de Laetitia Ribault - 2020*

Montants des investissements compris écluses : 50 Millions d'euros TTC.

Questions ...

Stratégie touristique :

Bases de loisirs : 6 surveillants de baignades et entretien : 120 000 Euros.

Travaux d'urgence : 7 caméras à l'étang de la vallée et 8 à l'étang des bois et sécurisation route de la vallée (106 000 Euros).

Projets liés à la valorisation du patrimoine du canal :

A- Etang des bois : 17 hectares, appel à projet pour aménagements, société retenue : SEASO-NOVA.

B- Etang de la vallée : Marché attribué, 700 000 Euros, travaux 2021.

C- Reconversion maisons éclusières : appel à manifestation d'intérêt lancé premier trimestre 2021.

D- Vélo-route. Etudes et approbations en 2021, montant 17 millions TTC.

Questions ...

Fin de réunion 11h45

Nota : Les questions (visibles sur écran) envoyées en chat et sms avant ou pendant la réunion étaient triées et les réponses plus ou moins pertinentes.
41 visionnages.

Alain P.



Sur la page suivante, en page 3, plus de détails sur le système d'alerte sur le canal, dans l'extrait de l'article de *Mag Centre.fr* :

« Le Canal d'Orléans sous surveillance »

Depuis le printemps dernier, un nouveau système de surveillance et d'alerte anti-crue fonctionne sur le canal d'Orléans. Mis en place par le Département du Loiret, il doit contrôler et prévoir le niveau d'eau pour mieux anticiper d'éventuelles inondations.



Aux allures de radar, le capteur qui s'élève au bord de l'écluse du Nestin est l'une des nouvelles stations de mesure de hauteur d'eau installées le long du canal depuis 2019, en complément du réseau déjà existant sur les affluents (Bionne, Cens, Oussance, Crénolle), soit 21 stations au total. *« Sept nouveaux capteurs ont été posés sur le versant Loire, de Combreux à Orléans, le côté le plus à risque, explique Yves Bergot, responsable du service départemental canaux et environnement, et 14 équipent les étangs d'alimentation du canal. »*

Une modélisation hydraulique fine

Opérationnel depuis le mois de mai dernier, ce nouveau système (300 000 €) est plus performant. *« Couplé à un nouveau modèle hydraulique, un logiciel va croiser différentes données et calculer en continu le niveau d'eau et de saturation des sols, mais aussi la pluviométrie de Météo France pour connaître la capacité du canal à supporter la cote critique et que l'on puisse le cas échéant déclencher les procédures et informer les maires »*. Et si la pré-alerte ou l'alerte est avérée, une deuxième modélisation est lancée au niveau de chaque station pour prévoir la hauteur des eaux à 3 ou 6 heures. L'information est alors envoyée aux maires par SMS et par mails, et les services du Département entrent en contact avec les communes. *« Toutes ces données alimenteront une plateforme que les communes et les gestionnaires pourront ainsi consulter sans être dépendants du Département »*.



Explication aux élus du modèle hydraulique avec le logiciel. ©EB

Des clapets pour évacuer l'eau

Mais ce n'est pas tout, pour renforcer ce dispositif, des clapets mobiles vont être installés au fond du canal en amont des écluses. *« Les portes des écluses se ferment en V. Placé 3 à 4 mètres en amont, le clapet crée ainsi un sas. Et en cas de crue, il permet d'ouvrir les deux portes de l'écluse simultanément pour évacuer le plus gros volume d'eau possible et le plus rapidement, explique Alain Touchard, vice-président en charge de la Commission bâtiment, route, canaux et déplacement. Les travaux de celui de Fay-aux-Loges démarreront en 2021. »* Un peu comme le projet de digue de Venise mais en plus petit... Coût de l'opération 1,5 millions d'euros par clapet. L'idée étant de former une chaîne Donnery, Mardié (Pont aux Moines), Combleux.

De nouveaux investissements qui s'ajoutent aux quelque 5 millions d'euros déjà engagés sur le canal depuis 2 ans par le Département qui en sera pleinement propriétaire en janvier-février 2021.

Estelle Boutheloup

Les infos de l'ANCO éditées par l'association
Siège social :
Mairie de Mardié-105,rue Maurice Robillard-45430
Contact: anco@canaldorleans.org - tel: 0786993107

A NOTER !

Le 16 janvier - notre **Assemblée Générale** ne se tiendra pas à Mardié comme prévu mais par internet ou par correspondance. Vous recevrez une information avec la marche à suivre afin que les votes puissent malgré tout avoir lieu, c'est important pour toute association.

Pour 2021 nous devons remplacer notre secrétaire, Danièle, qui a bien œuvré durant 8 années, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés, également pour être simplement membre du Conseil d'Administration (10 réunions annuelle) ou bénévole hors C.A.

Nos groupes de travail : (à renforcer)

Communication : Gestion du site Web (ou création nouveau), page Facebook, rédaction/mise en page du journal, création flyer/affiche, rétrospective, information presse, interview radio/TV,

Tourisme : Bourses touristique, repérage de circuits (à pied, à vélo...), vérifier/suivre notre inscription sur les sites touristiques en ligne, office de tourisme ; travail sur l'histoire du canal et de ses atouts touristiques, référencer les gîtes, les infrastructures utiles au tourisme vert.

Animation/Nature : Tenue du stand, balades sur l'eau à thème, balades commentées, interventions auprès d'associations, d'écoles, travail sur la faune, la flore, sur la qualité des eaux...

Navigation : Pilotage bateaux à passagers, formation équipage, entretien/réparation des bateaux et remorques ; suivi des expertises, assurances, inscriptions aux diverses fêtes fluviales ; Travaux sur le canal, se tenir informé en participant aux réunions d'information, donner notre avis, faire un inventaire des écluses et leurs spécificités et autres éléments remarquables du canal d'Orléans.

« Rien ne se perd..., tout se transforme ! »

Nos adhérents sont bien réels et le lien qui nous relie est un journal palpable : **« les Infos »** de l'A.N.C.O. Toutefois, la tentation est grande pour passer au « e.journal » mais nous résistons. Combien de temps encore ?

Si le canal a besoin d'eau, l'A.N.C.O a besoin de ses adhérents.

Quelque soit le support qui transportera les informations, merci à vous chers adhérents pour votre fidélité.

D'Orléans à Montargis communiquons. Partageons nos infos, ne les confinons pas !

Les Infos de l'ANCO, c'est une passerelle qui nous rassemble quelle que soit la route utilisée.

Il nous appartient de faire connaître notre canal et son environnement. D'autres liens peuvent nous y aider : www.canaldorleans.org. Plus nous serons nombreux, meilleure sera la réussite.

Sur ce sujet, **le site de l'ANCO va reprendre de la substance grâce à Ivan.**

Amis lecteurs, aidons Ivan à dynamiser notre site :

Que souhaiteriez vous lire ou voir dans les différentes pages de notre site ?

Autres suggestions ?

Sachez chers amis que nous ne sommes pas seuls !

Nous œuvrons avec la participation d'associations amies regroupées dans une Entente : www.ententedescanaux.org.

Continuons à naviguer avec prudence et sécurité. Quand le brouillard se lèvera nous y verrons plus clair.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Ce sera la cas pour notre Assemblée Générale initialement prévue le 16 janvier 2021 à Mardié (45430).

Vraisemblablement, l'association aura recours à une procédure électronique.

L'ANCO vous tiendra informés sur les modalités.



Photo : Laetitia Ribault - 2020

Michel Barbier, adhérent à l'ANCO.

Bonnes fêtes de fin d'année !